

### JUSTICE DE PAIX DU DISTRICT DE LAVAUX-ORON

Case postale 60 Maison de ville Rue Davel 9 1096 Cully



Courrier A
Stadt Solothurn
Baselstrasse 7
Postfach
4502 Solothurn

N/réf

V/réf 10616/945 Date

17 janvier 2023

(à rappeler dans toute correspondance)

# Votre correspondance du 25 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Faisant suite à votre correspondance du 25 novembre 2022, nous vous informons que nous n'avons pas de dossier successoral ouvert au nom de Madame Barbara ROTH. Nous ne disposons pas non plus de dispositions pour cause de mort la concernant.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Laxpremière-greffière:

Vanessa LOPES PEREIRA

Homologué par le juge de paix du district de XONOUX- Onom  $(\land$ Le juge de paix! Klaide 3 C-69-4 Sara S fru ( } 6 3 4 C C. 23 Tracon 6.00 Le bin ç 13 x 20 1. Sec 11.16 100  $\sum_{i=1}^{\infty} C_{i+1}$ and he could be the other Х 6 7 £. Ç., ?? BOLK 1 Crand ( \`\`\`\ Bree 3 62 gelie el behalow 280 dl 2013 Cos 4)-64 <u>^</u> >60-1-11 000 5 700 1. C.C. Crie R  $\alpha C$ Beern Jan Row 2 olle Charbon recen Livery ( 2 0 236 Varen Soleflus 12. c. 16 £. Sellie 1 1 mm De des Le  $\stackrel{\circ}{\sim}$ 5 6.6 5 C D botes Pulle 6 6,2,00 2 6 Fic 506 halk ca etc. B (e) (A.) de de ex Late 16 c/1 extrache 016 parific 20078 7 ( · 66 » 1 intelles 1.5 hour Jold; C: 84 رد مهر د ر کھوک 7601 6 C. ث



### JUSTICE DE PAIX DU DISTRICT DE LAVAUX - ORON

Rue Davel 9 Case postale 60 1096 Cully

# Certificat d'héritiers

## Succession de Barbara Adèle ROTH

Juge de paix: N

Madame Magali Gabaz

Greffière:

Madame Céline Guillaume

Du 14 septembre 2015

Vu le dossier de la succession de Barbara Adèle ROTH, décédée à Chexbres (VD) le 19 janvier 2015, vu les clauses des dispositions testamentaires,

vu la réquisition de délivrance du certificat d'héritiers présentée par l'héritière instituée en date du 27 août 2015,

vu les pièces d'état civil produites,

vu les articles 559 CC et 136 CDPJ,

#### La juge de paix du district de Lavaux - Oron certifie ce qui suit :

<u>Barbara</u> Adèle **ROTH**, fille de Rolf August Roth et de Mina Frieda, née Scheurer, célibataire, originaire de Kammersrohr (SO) et Solothurn (SO), née le 6 novembre 1923, de son vivant domiciliée à Chemin du Daillard 17, 1070 Puidoux, décédée le 19 janvier 2015,

#### a laissé comme seule héritière instituée :

#### HÉRITIÈRE INSTITUÉE

Einwohnergemeinde der Stadt Solothurn, Baselstrasse 7, Postfach 460, 4502 Solothurn

# Ce, sous réserve de legs.

La succession comprend l'immeuble cité ci-dessous que la défunte possédait sur le territoire de la commune sous citée, dont le transfert au Registre foncier au nom de l'héritière a été requis par celle-ci :

- Puidoux (VD), propriété individuelle, parcelle n°2428.

Droit d'usufruit : aucun.

Exécuteur testamentaire : aucun.

La juge de paix :

La greffière :



High-quality translations

Traductions de qualité

0800 588 550

Free / Kostenios / Gratuit / Gratulto

Abacus translations Ltd

Semilles 15

CH-1870 Monthey

Phone 024 472 99 40 Fax 024 472 99 45

info@abacustranslations.ch

Testament

Comparer les deux versions Un seul document valable

Étant donné que mon testament officiel est actuellement introuvable et que je serai en déplacement toute la journée de demain (course [illisible]), je prends les dispositions suivantes :

Hochwertige Übersetzungen Traduzioni di qualità

Je lègue à la ville de Soleure l'œuvre de mon père Rolf Roth (Lucifer) : (illisible) ses photographies, dessins et tableaux de Soleure, de la Suisse, de (illisible) et de ses voyages à l'étranger. Mon père, originaire de Soleure, était très attaché à cette ville et à ses environs. Grâce à ses caricatures, de nombreux citoyens de la ville figurent (illisible) dans ses légendes. Il convient que la maison sise à Puidoux (à quelques mètres de la commune de Chexbres) soit vendue au plus offrant et que l'ensemble des fonds restant après l'acquittement de toutes les factures et de tous les frais entraînés par l'enterrement à Soleure revienne à la ville de Soleure, afin que l'œuvre de mon père soit conservée comme il se doit.

Étant donné que je n'ai plus aucun parent proche, mes amies Verena D ??, Gland B?? et Madame Gabriel ont le droit de garder, de vendre et d'offrir les meubles, la vaisselle et les vêtements (illisible).

Je lègue à la commune de Puidoux, dont le territoire abrite la maison, 50 000 francs en signe de reconnaissance pour nous avoir permis d'habiter dans ce cadre merveilleux.

Fait le vendredi 23 août 2013

Barbara Roth

Das Dock des Carrollond man Kring aller Eclos and Mensisphical man Kring aller Mosen file Regiations of Geld his interesting Les Decres Cooners it fond.

Pardona Golomont Solono Tr. als Ogmionthis

attendations broken mus will